

Commune de LE-BUISSON-DE-CADOUIN

Référence dossier : 50715

Date du contrôle : 07/05/2019

Nom du contrôleur : BESSE Adrien

Informations générales :

Usager :

 Mme BILLOT- JULIEN Claude
 Le Barradis
 24480 LE-BUISSON-DE-CADOUIN

Propriétaire :

 Mme BILLOT- JULIEN Claude
 Rue de Bellevue
 24260 LE BUGUE

 Numéro de parcelle : D 636-676
 Superficie de la parcelle : 3482
 Superficie disponible pour l'assainissement : > 200
 Type de résidence : Inhabitée
 Année de construction : 1970
 Nombre d'occupants :
 Durée d'occupation :
 Nombre de pièces : 4
 Contraintes particulières du terrain :

 Nature surface : Pelouse
 Pente du terrain : faible (<5%)
 Présence d'un puits sur la parcelle :
 L'habitation fait partie d'un zonage
 assainissement collectif : Non collectif
 Observation zonage :
 Abonné relié
 à l'adduction
 eau potable :

Eaux pluviales :

 Destination des EP : Assainissement
 Observation EP : a priori une gouttière mélangées

Eaux pluviales mélangées : Oui

Historique des contrôles :

Type de contrôle : Bon fonctionnement Année : 2011 Avis : Favorable avec réserves

Modification depuis la précédente visite :

- Réaménagement du terrain pouvant perturber le fonctionnement du dispositif ANC
- Réaménagement de l'immeuble pièce(s) principale(s) supplémentaire(s). usager(s) supplémentaire(s).
- Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport de visite :

Suivi de l'entretien :

 Date du dernier entretien : 2003 Année prévue pour le prochain entretien :
 Nom du vidangeur : inconnu Contrat d'entretien
 Lieu d'élimination des boues :

Descriptif de l'installation :

 Collecte de la totalité des EU de l'habitation :

Observation :

Prétraitement :

	Nombre	Volume total	Accessible	Observation
Fosse septique <input checked="" type="checkbox"/>	1	1000	Oui	sous-dimensionnée
Fosse toutes eaux <input type="checkbox"/>				
Fosse étanche <input type="checkbox"/>				
Bac dégraisseur <input checked="" type="checkbox"/>	3	600	Oui	bon état un bac sous-dimensionné
Préfiltre <input checked="" type="checkbox"/>	1		Non	à rendre accessible

Autres systèmes de prétraitement

Observations prétraitement :

Ventilation :

 Présence d'une ventilation sur le prétraitement Remarques sur la ventilation :
 Ventilation de fosse
 Extracteur

Traitement :

Type de système : inconnu

Dimensionnement : inconnu

Observation traitement : a priori drains en épi , 90 ml d'après le plan fourni

Autre dispositif :

Observation autre dispositif :

Dispositif annexe :

Observation dispositif annexe :

Evacuation des eaux traitées :

Type de rejet

Aspect visuel du rejet :

Observation rejet :

Bilan :

<input type="checkbox"/> ABSENCE D'INSTALLATION		<input type="checkbox"/> Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais	
<input checked="" type="checkbox"/> INSTALLATION NON CONFORME	<input type="checkbox"/> Présentant un danger pour la santé des personnes	<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire	<input type="checkbox"/> Travaux obligatoires sous 4 ans ou dans un délai de 1 an si vente
	<input type="checkbox"/> Risque avéré de pollution de l'environnement	<input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermetures des ouvrages	
	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète	<input checked="" type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée	<input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré
<input checked="" type="checkbox"/> Dysfonctionnements majeurs			
<input type="checkbox"/> INSTALLATION PRÉSENTANT DES DÉFAUTS D'ENTRETIEN OU UNE USURE DE L'UN DE SES ÉLÉMENTS		<input type="checkbox"/> Recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation	
<input type="checkbox"/> ABSENCE DE NON CONFORMITE		<input type="checkbox"/> Observations complémentaires	

Avis et commentaires :

Les écoulements semblent fonctionnels mais l'installation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

L'installation a pour prétraitements une fosse septique de volume inconnu accessible et de 3 bacs dégraisseurs de 200L (dont un sous-dimensionné, recevant les eaux de la cuisine, d'une salle de bain et de la sortie d'un bac dégraisseur) et d'un filtre qu'il faudra rendre accessible.

Le préfiltre devra être réglementaire pour être conservé.

Le bac dégraisseur doit être remplacé par un bac de 500L (le bac en place ne faisant que 200L).

Les eaux usées devront être séparées des eaux pluviales dans le cadre de la réhabilitation de l'assainissement.

A priori l'épandage se ferait par l'intermédiaire de tranchées en épi. Cela reste à déterminer, car en l'absence de regards en début et en fin de l'épandage nous ne pouvons l'identifier ni vérifier son dimensionnement et son fonctionnement. En cas de sous-dimensionnement ou de dysfonctionnement, il sera nécessaire de mettre en place une filière d'assainissement adaptée aux contraintes du sol et à la capacité d'accueil de l'habitation.

Nous vous rappelons que dans le cas d'une vente immobilière une mise en conformité de l'installation sera obligatoire dans un délai d'un an suivant la vente.

RAPPEL à l'usager :

-Fréquence de vidange d'une fosse septique : lorsque les boues occupent la moitié du volume total de la fosse (environ tous les 6 ans)

-Fréquence de nettoyage du bac dégraisseur : environ tous les 6 mois

-Fréquence de nettoyage du préfiltre : environ tous les 6 mois

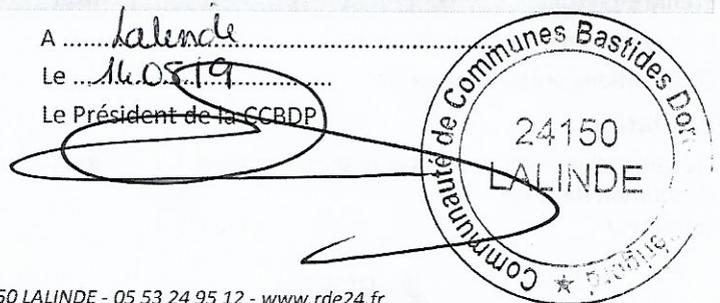
A Lalinde,

Le 07/05/2019

Le Technicien SPANC

BESSE Adrien

A Lalinde
Le 16.05.19
Le Président de la CCBDP

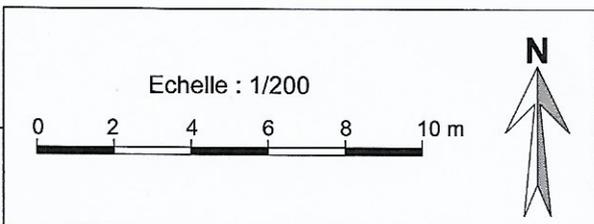
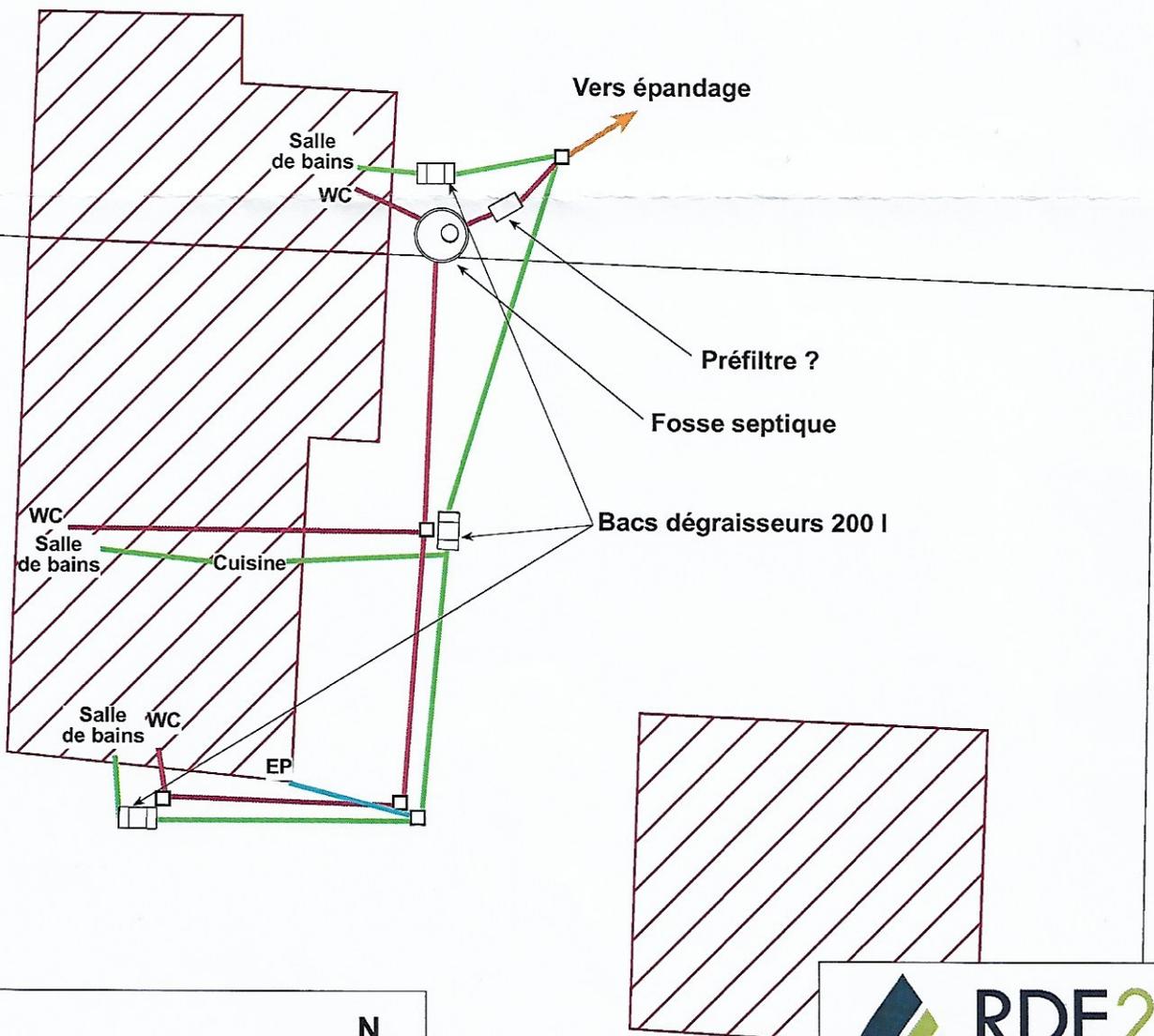


Croquis de repérage de la filière d'assainissement non collectif

Propriété de Mme BILLOT- JULIEN Claude

Le Barradis 24480 LE BUISSON DE CADOUIN

- Eaux pluviales
- Eaux vannes
- Eaux ménagères
- Toutes eaux



RDE24
REGIE DES EAUX
DE LA DORDOGNE

Rue Jean Moulin - 24 150 LALINDE
Tél : 05 53 24 95 12 - Fax : 05 53 58 99 41
Email : regie@rde24.fr